



BULLETIN D'ADHÉSION

Réduction d'impôt :
66% de votre cotisation !

Une grève coûte une
journée de salaire,
une adhésion coûte environ
1/2 journée de salaire !

OFFRE SPECIALE PRE-ADHESION : 2014-2015

Vous pouvez d'ores et déjà adhérer au SE-UNSA pour l'année scolaire 2014-2015 en versant une **pré-cotisation de 60 euros** qui viendra en déduction de votre cotisation pour l'année scolaire 2014-2015. Vous serez considéré comme adhérent dès réception de votre bulletin et pourrez bénéficier, entre autres choses, d'un suivi plus particulier de votre carrière et de votre mutation.

SITUATION PERSONNELLE

- Nouvel adhérent** **Renouvellement d'adhésion** **Actif** **Retraité**

Nom d'usage : Prénom :
 Nom de naissance : Né(e) le :
 Adresse personnelle :

 Adresse de l'établissement/école d'exercice :

 Téléphone : Portable :
 Adresse mél :

SITUATION ADMINISTRATIVE

TITULAIRE :

- Premier degré** Spécialité (directeur, Zil, ASH, EMF...) :
 Professeur des écoles Instituteur
 Second degré Discipline :
 Certifié PLP Agrégé Bi-admissible AE CE PEGC CE d'EPS Cop
 PEPS CPE DCIO Autre (préciser) :

NON-TITULAIRE :

- Enseignant, CE, CPE (précisez) : Vacataire Contractuel
 Autres (AED...) (précisez les fonctions) :

ENTRÉE DANS LE MÉTIER :

- Étudiant (M1, M2)
 Stagiaire (échelon 3) : PE Certifié Cop CPE PLP PEPS Agrégé Bi-admissible
 Suppléant

COTISATION

- Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle
 Echelon : Temps complet Temps partiel : % CLM, CLD, CPA...

Date accès échelon : Montant de la cotisation :

Mode de paiement : Chèque

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Cotisations
2013-2014

Titulaires

	ÉCHELONS							
	04	05	06	07	08	09	10	11
CLASSE NORMALE								
Instituteur	133 €	136 €	139 €	146 €	153 €	163 €	179 €	
Prof écoles, Certifié, Cop, CPE, PLP, PEPS	155 €	159 €	163 €	172 €	185 €	197 €	213 €	229 €
PEGC, CE d'EPS, AE	137 €	144 €	151 €	159 €	168 €	178 €	188 €	
Bi-admissible	154 €	163 €	174 €	183 €	197 €	213 €	229 €	239 €
Agrégé	183 €	195 €	206 €	221 €	238 €	255 €	272 €	286 €

HORS CLASSE	01	02	03	04	05	06	07
Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, PEPS, DCIO	172 €	195 €	209 €	223 €	242 €	258 €	272 €
Agrégé	229 €	242 €	255 €	272 €	286 €	319 €	
PEGC, CE d'EPS	159 €	167 €	177 €	188 €	213 €	229 €	

CLASSE EXCEPTIONNELLE	01	02	03	04	05
PEGC, CE d'EPS	213 €	231 €	242 €	258 €	272 €

Non-titulaires

Contractuel		
indice < 400	103 €	Vacataire 41 €
indice 401 à 500	134 €	Ass. d'éducation 72 €
indice > 500	165 €	Evs 50 €

Situations particulières

Disponibilité, congé parental	41 €
Temps partiel ou CPA : au prorata du temps partiel	

Entrée dans le métier

Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, EPS, Cop échelon 3	98 €
Étudiant	41 €
Agrégé, bi-admissible échelon 3	103 €
Suppléant	82 €

Retraités

Pension inférieure à 1400 €	101 €
Pension entre 1400 et 1850 €	125 €
Pension supérieure à 1850 €	134 €

Payable en ligne par carte bleue, chèque, prélèvements automatiques (jusqu'à 10 fois sans frais) sur www.se-unsa.org